

# POLITIQUE D'INFORMATION ET DE CYBERSÉCURITÉ

Le Conseil d'Administration et la Direction de **FirstBank DRC**, située au **191 avenue de l'Équateur, Kinshasa Gombe**, opérant dans le secteur financier, s'engagent à préserver la **confidentialité, l'intégrité et la disponibilité** de tous les actifs informationnels physiques et électroniques au sein de l'organisation. Cet engagement vise à protéger **l'avantage concurrentiel, les actifs, la rentabilité, ainsi que la conformité légale, réglementaire et contractuelle**, tout en préservant l'image commerciale de la banque.

Les exigences en matière de cybersécurité et de sécurité de l'information continueront d'être alignées sur les objectifs stratégiques de l'organisation. Le **Système de Gestion de la Sécurité de l'Information (SMSI)** a pour vocation de faciliter le **partage d'information, les opérations électroniques, le commerce en ligne**, et de **réduire les risques liés à la cybersécurité à un niveau acceptable**.

Le SMSI de FirstBank DRC est conforme aux normes suivantes :

- **ISO 27001** – Norme internationale de sécurité de l'information
- **PCI DSS** – Norme de sécurité des données pour l'industrie des cartes de paiement
- **Exigences légales et réglementaires en vigueur**

## Gestion des Risques de Sécurité d'informations et de Cybersécurité

La stratégie actuelle de FirstBank DRC ainsi que son **cadre de gestion des risques liés à la sécurité de l'information et à la cybersécurité** permettent d'**identifier, évaluer et contrôler** les risques grâce à l'établissement et à la maintenance du SMSI.

- L'**évaluation des risques, la déclaration d'applicabilité et le plan de traitement des risques** déterminent la manière dont ces risques sont gérés.
- Le **Directeur des Risques** est responsable de la gestion et de la mise à jour du **plan de traitement des risques**.
- Si nécessaire, des **évaluations de risques supplémentaires** pourront être effectuées afin de déterminer les **mesures de contrôle** adaptées aux risques spécifiques.

## Principes Fondamentaux de la Sécurité de l'Information

FirstBank DRC met en place des mesures clés pour assurer une **cybersécurité robuste** :

- **Plans de continuité d'activités et de gestion des crises**
- **Sauvegarde et protection des données**
- **Prévention contre les virus et attaques de pirates informatiques**
- **Contrôle d'accès aux systèmes et aux informations**

- **Gestion des incidents de cybersécurité**

Tous les employés de **FirstBank DRC** ont la **responsabilité de signaler** toute violation de sécurité.

## **Respect des Règles de Cybersécurité**

Tous les employés et certaines parties externes identifiées dans le **SMSI** sont tenus de **se conformer à cette politique et aux procédures mises en place**.

- Des **formations spécifiques** seront dispensées aux employés et aux parties externes concernées afin d'assurer le respect des normes en vigueur.

## **Amélioration Continue et Gouvernance**

- **FirstBank DRC mettra régulièrement à jour ses politiques et pratiques** de gestion des risques en cybersécurité pour s'aligner aux normes du secteur et aux nouvelles menaces émergentes.
- **Une communication transparente sera maintenue avec le Conseil d'Administration** sur les risques liés aux technologies et à la cybersécurité, afin de garantir des décisions stratégiques alignées avec les priorités de l'entreprise.
- **Le SMSI fera l'objet d'un examen continu et d'améliorations**, si nécessaire.

## **Responsabilités et Comité de Sécurité**

FirstBank DRC a mis en place **des comités de gestion des risques**, composés de membres issus de différents départements de la banque.

### **Principaux Responsables :**

- **Le Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information** est chargé de la **mise en œuvre et du suivi du programme et de la stratégie de cybersécurité** de la banque. Il est également responsable de la **réduction des risques liés à la cybersécurité**.
- **Le Directeur National de la Gestion des Risques** a la **responsabilité ultime du respect des normes PCI DSS et ISO 27001**.
- **Le Directeur National de la Gestion des Risques** est également responsable de **l'actualisation et de la validation annuelle de cette politique** par le **Conseil d'Administration**, notamment en cas de modifications importantes ou d'incidents critiques.

Une version à jour de ce document est disponible pour **tous les employés** sur **l'intranet de l'entreprise**.